



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Fax : 02 43 02 98 70  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par  
messagerie électronique aux seuls  
adhérents du CÉAS.

**Contributeurs pour ce numéro :**  
Claude Guioullier,  
Nathalie Houdayer.

Vendredi 10 octobre 2014

N° 570



## **À la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP)**

Le pôle Cohésion sociale a pour coordonnatrice Sophie Trouillard, par ailleurs en charge des inspections des établissements et services sociaux et médico-sociaux et de la lutte contre la maltraitance. Gilles Fièvre, directeur de la DDCSPP, assure par intérim la fonction de délégué départemental à la vie associative. Le poste de délégué aux droits des femmes et à l'égalité est vacant.

À l'intérieur du pôle Cohésion sociale, l'hébergement et l'accès au logement n'ont pas de chef de service. La jeunesse, l'éducation populaire et le sport ont pour chef de service Daniel Demimuid qui est donc revenu en Mayenne. Le développement de la vie associative et les aides aux projets (Fonjep) ont pour responsable Delphine Minereau.

**Source :** Organigramme de la DDCSPP au 8 septembre 2014.

## **L'accessibilité des ERP**

La loi du 11 février 2005 a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 la mise en accessibilité pour les personnes handicapées des transports collectifs et des établissements recevant du public (ERP), publics et privés. Face au constat de l'impossibilité de respecter cette échéance, le Gouvernement a prévu la mise en place d'agendas d'accessibilité programmée afin de permettre aux acteurs publics et privés de bénéficier d'un nouvel échéancier et de se mettre en conformité en évitant les sanctions pénales prévues par la loi de 2005.

Pour connaître, mieux comprendre et appliquer la législation : <http://www.accessibilite.gouv.fr>

## **La maltraitance... de la protection de l'enfance !**

Dans *La Lettre du CÉAS* n° 307 de septembre 2014 (page 20), nous poussons un ouf de soulagement, pour l'image de la Mayenne, après la diffusion, sur France 5, du documentaire d'Alexandre Riguet et Pauline Legrand : *Enfants en souffrance... La honte !* (2014).

Si on enlève le côté anecdotique du traitement mayennais, nous émettons les plus fortes réserves sur ce documentaire. Il suscite effectivement l'indignation de nombreux professionnels. Ainsi, dans les *Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH)* du 3 octobre 2014 (pages 36 à 38), Xavier Bouchereau, chef de service et consultant, dénonce : « *Là où le regard se voudrait complexe, à l'image du parcours de vie de ces enfants, là où la pensée se voudrait modeste, à l'image des doutes qui tiraillent les professionnels qui s'en préoccupent* », les deux journalistes « *s'enlisent dans leur colère. Trop pressées de trouver des réponses aux questions qu'elles soulèvent, empêtrées dans leurs indignations* », jamais elles « *ne dépassent les émotions qu'elles réveillent ; elles construisent un argumentaire à charge, s'installant insidieusement dans le fauteuil de celles qui jugent et condamnent* ».

Par ailleurs, Clémentine Butzbach, Éva Ea et Romain Maneveau, consultants-sociologues, relèvent les cinq « *erreurs de jugement* » que le documentaire véhicule.

## **Fusion du DEAVS et du DEAMP : tout reste possible**

À la suite d'Assises régionales préparatoires, plus ou moins productives selon les lieux, des États généraux du travail social devraient se tenir en janvier 2015. Cinq groupes de travail sont mis en



## Dernières statistiques...

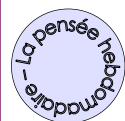
En septembre 2014, 491 utilisateurs du site Internet du CÉAS, contre 327 en septembre 2013 (+ 50 %). Par ailleurs, 816 sessions et 2 732 pages vues (respectivement 585 et 2 083 un an plus tôt). Le pourcentage de visites d'une seule page est de 52 % (taux le plus élevé sur un an). Le pourcentage de premières visites est de 55 %.

Toujours en septembre 2014, parmi les documents les plus ouverts :

<a href="#">Comment s'y prendre pour animer la vie des personnes âgées ?</a>	509 fois
<a href="#">La loi ne peut pas tout régler : aide à la toilette et toilette médicalisée</a>	169
<a href="#">Film <i>Tatie Danielle</i></a>	140
<a href="#">Qualité et continuité de service dans l'aide à domicile</a>	104
<a href="#">Place des retraités et personnes âgées dans la société</a>	84
<a href="#">L'absence de candidat à la présidence</a>	66
<a href="#">L'hindouisme, vers la quête du nirvana</a>	66



Nous remercions la vigilance de nos lecteurs qui nous ont avertis que la pensée hebdomadaire de la semaine dernière était une « redite » de la semaine précédente. Nous adressons nos excuses à l'ensemble de notre lectorat.



« La France est une démocratie où l'on ne meurt pas de faim, où l'on est soigné. L'espérance de vie y est élevée, les inégalités moins importantes que dans d'autres pays développés. Il faut modifier son regard pour relativiser, non pas par rapport à celui qui a plus, mais par rapport aux millions qui ont moins. Et permettre à ceux qui ont moins d'améliorer leur situation. Ainsi, le bonheur collectif progressera-t-il ».

Rémy Pawin, historien, « Pouvoir se dire heureux, c'est déjà l'être un peu »  
(propos recueillis par Pascale Monnier),  
*Dimanche Ouest-France*  
du 7 septembre 2014.

place : place des usagers ; métiers et complémentarités ; coordination des acteurs ; formation initiale et continue ; développement social et travail social collectif.

Pour le CEAS Formation Languedoc-Roussillon (*C'est à savoir* d'août-septembre 2014), « l'harmonisation des cursus de formation devrait être au cœur des débats. Mais les organisations représentatives des professionnels, craignant que cela devienne synonyme d'homogénéisation, ont déjà fait part de leur refus d'une nouvelle réforme des diplômes du travail social remettant en cause la spécificité de chaque métier ».

Quant au nouveau diplôme visant la fusion du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et celui d'aide médico-psychologique (DEAMP), avec tronçon commun, options et spécialités, « *verra-t-il le jour en 2015, s'interroge le CEAS Formation, dans une phase où le politique, le financier et le pédagogique interagissent avec complexité ?* »



## À vos agendas

### Le vendredi 17 octobre, à Laval Journée mondiale du refus de la misère

Le vendredi 17 octobre, de 15 h à 19 h, au parvis des Droits-de-l'Homme, à Laval, le Comité 17 octobre<sup>(1)</sup> organise un ensemble de manifestations dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère, ayant pour thème cette année : « Ne laisser personne de côté : réfléchir, décider et agir ensemble contre la misère – Combattre nos préjugés, c'est combattre la misère ».



#### Deux expositions :

- Combattre la pauvreté, c'est combattre les préjugés : quinze affiches qui déconstruisent des idées reçues sur les pauvres et la pauvreté.
- L'exode rural dans le monde, les expulsions des paysans, l'accaparement de leur terre et la vie de ces migrants dans les bidonvilles.

#### Un théâtre-forum :

- Ne laisser personne de côté, réfléchir, décider et agir ensemble contre la misère, c'est vouloir que la discrimination pour cause de précarité sociale disparaisse.

**Mur d'expressions, concert chorale, créations artistiques, témoignages vidéo sur les discriminations pour cause de précarité sociale, débats.**

### Le mardi 21 octobre, à Laval Débat théâtral avec Alma 53 et Entrée de jeu

Le mardi 21 octobre, de 14 h 15 à 16 h 30, à la salle de l'Avant-Scène, 33 allée du Vieux-Saint-Louis, à Laval, l'association ALMA 53 (Allô maltraitance personnes âgées et/ou handicapées) propose un spectacle de débat théâtral présenté par la troupe parisienne Entrée de jeu.

Ce spectacle, gratuit, est organisé à l'intention des professionnels et des bénévoles de l'aide et du soin à la personne âgée. Deux situations seront proposées : l'une se passe au domicile d'une personne âgée (« L'ombre d'un doute ») et l'autre dans un établissement (« Au temps qui passe... »).

Participation uniquement sur inscriptions, avant le 16 octobre, au 09 81 74 05 68 (répondre), ou par courriel : [alma.mayenne@bbox.fr](mailto:alma.mayenne@bbox.fr)

<sup>(1)</sup> – Le Comité 17 octobre est constitué des associations suivantes : Amnesty international, Antenne sociale du Diocèse de Laval, Association socioculturelle et sportive de la maison d'arrêt, ATD Quart-Monde, Cultures du cœur Maine, Espace de découvertes et d'initiatives À la croisée, association Emmaüs de la Mayenne, Fédération Paul Laizé, Foyer Revivre, Groupe d'entraide mutuelle (GEM), Secours Catholique, Secours Populaire de la Mayenne, Les 3-Mondes.